

BULLETIN

DE LA FÉDÉRATION JURASSIENNE

de l'Association internationale des travailleurs

Paraissant tous les Dimanches.

Abonnements pour l'année 1874 :

En Suisse :

Un an, 8 fr., six mois, 4 fr.

Les abonnements pris auprès des bureaux de poste paient une surtaxe de 20 cent.

L'émancipation des travailleurs

doit être l'œuvre

des travailleurs eux-mêmes.

Abonnements pour l'année 1874 :

Allemagne, fr. 10»60. — Amérique, fr. 16. — Angleterre, fr. 13»20. — Belgique, fr. 10»60. — Espagne, 13»20. — Hollande, fr. 12»20. — Italie, fr. 9»60.

On s'abonne auprès de M. François Floquet, Grande Rue, 143, au Locle (canton de Neuchâtel, Suisse.)

LOCLE, LE 5 AVRIL 1874.

Réflexions sur le programme radical neuchâtelois.

Le parti radical neuchâtelois vient de publier son programme électoral. Il est intéressant d'examiner le passage de ce programme qui a trait à la question sociale. Le voici :

« La cause des travailleurs et celle du parti radical sont une seule et même cause. C'est par l'émancipation politique toujours plus complète, par la diffusion de l'instruction, par des institutions de crédit démocratiquement organisées, par une juste répartition des charges publiques, par des lois judiciaires sainement conçues et appliquées, que le radicalisme a travaillé et travaillera toujours à la solution des problèmes sociaux.

« Les radicaux déclarent donc qu'ils poursuivront avec persévérance, par le développement de la législation et par les créations que l'initiative privée peut accomplir plus avantageusement que l'Etat, la réalisation du but élevé de la démocratie qui est : *le bien-être de tous dans la liberté.*

« En particulier, ils demandent que la législation commerciale favorise la création et le développement des sociétés coopératives, dont la valeur économique et sociale est de plus en plus reconnue.

« Ils travailleront aussi à la création d'écoles professionnelles, spécialement d'une école d'art

« et d'une école de mécanique appliquée à l'industrie. »

* *

Tout d'abord, nous devons protester contre la déclaration par laquelle débute le morceau que nous venons de citer : « La cause des travailleurs et celle du parti radical sont une seule et même cause. »

Ce n'est pas vrai, et voici pourquoi.

Le parti radical est un parti politique bourgeois, composé de fabricants, de banquiers, de négociants, d'avocats, de journalistes, de fonctionnaires, de propriétaires. Un certain nombre d'ouvriers, il est vrai, suivent le drapeau de ce parti ; mais ils ne font qu'y jouer le rôle de comparses muets, de machines à voter ; c'est la fraction bourgeoise du parti qui en forme la tête, la portion agissante : c'est elle qui siège dans les comités, qui rédige les programmes, qui se fait élire au Grand Conseil et au Conseil d'Etat, et qui en un mot accapare à son profit tout le résultat de l'activité que le parti radical est censé déployer dans l'intérêt général du peuple.

La vérité, c'est qu'il n'y a, chez nous comme partout, que deux partis en présence : le parti des exploités et celui des exploités ; en d'autres termes le parti de la bourgeoisie (qu'elle s'appelle radicale, libérale, démocratique, ultramontaine ou tout ce qu'on voudra) et le parti du prolétariat.

Seulement il n'y a encore, en Suisse, qu'une petite partie du prolétariat qui ait ouvert les yeux sur la véritable situation, et qui ait pris conscience de ses droits et de ses devoirs comme classe opposée à la bourgeoisie ; le plus grand nombre des

ouvriers continuent, à leur grand détriment, à se laisser embrigader par l'un ou l'autre des partis bourgeois qui les exploitent.

Que nous offre le programme radical en fait de mesures destinées à résoudre le problème social ?

Des réformes législatives tout d'abord : on fera disparaître les entraves que la loi pourrait apporter au développement des associations coopératives.

Des réformes judiciaires, dont la plus importante, ainsi que le programme le dit dans un autre endroit, sera le remplacement de la procédure écrite par la procédure orale en matière civile.

Enfin le développement de l'instruction publique et des réformes dans l'impôt.

Tout cela est fort beau sans doute ; mais nous ne voyons pas comment cela peut aboutir à réaliser le but élevé de la démocratie, que le programme radical définit ainsi : *le bien-être de tous dans la liberté*, et que nous traduisons, nous, par cette formule qui a, sur la précédente, l'avantage d'être claire et précise : *mettre le travailleur en possession de ses instruments de travail*.

En effet, réformez les lois tant que vous voudrez, donnez-nous sur le papier toutes les libertés possibles : à quoi cela nous sert-il, tant que le capital reste aux mains de la bourgeoisie, tant que nous sommes obligés de vendre notre travail au détenteur de l'instrument de travail ?

Bâissez de beaux collèges, décrétez la gratuité de l'instruction secondaire : ce n'est pas nous qui en profiterons, ce sont les fils de la bourgeoisie : car nous n'avons pas le moyen de donner à notre instruction le temps qu'elle demanderait. Créez même ce que vous appelez des écoles professionnelles : il n'y aura jamais qu'un petit nombre d'élus à qui leur position permettra d'en suivre les cours ; la masse restera en dehors.

Faites des réformes dans l'impôt : quel que soit le système que vous adoptiez pour remplir les coffres de l'Etat, ce sera toujours le travailleur qui paiera, et qui paiera non seulement son impôt à lui, mais l'impôt de ses exploités.

Vous le voyez, radicaux, les prétendues solutions que vous nous offrez de la question sociale sont, en réalité, de la plus radicale impuissance.

Ce n'est pas par le développement de la législation qu'on peut arriver au *bien-être de tous dans la liberté*.

Il est vrai que vous nous indiquez un second moyen : ce sont *les créations que l'initiative privée peut accomplir plus avantageusement que l'Etat* ; — et parmi ces créations, vous en désignez une seule : « des institutions de crédit démocratiquement organisées. »

Nous ne discuterons pas, pour aujourd'hui, la valeur des institutions de crédit comme instrument d'émancipation sociale, — nous les croyons d'ailleurs aussi complètement impuissantes que les autres moyens énumérés par votre programme ; nous nous bornerons à faire observer que, de votre aveu même, des institutions de ce genre ne regardent pas l'Etat, et par conséquent ne peuvent pas être l'œuvre d'un parti politique ; donc il faut les rayer purement et simplement du nombre des promesses que vous êtes en droit de nous faire comme parti : elles ne figurent dans votre programme que pour en dissimuler le vide et la stérilité.

Ainsi, rien, rien, rien : tel est le résumé des transformations sociales que le parti radical se déclare disposé à accomplir.

C'est qu'en effet, nul parti politique, fût-il animé des meilleures intentions, n'est capable de résoudre la question sociale.

Les travailleurs seuls, lorsqu'ils se seront fortement et internationalement organisés, pourront en venir à bout, en forçant la bourgeoisie à capituler et à restituer au prolétariat les instruments de travail qu'elle détient et dont elle se sert pour l'exploiter.

Le programme radical ajoute, dans un autre passage :

« Le parti radical combattra énergiquement ces déclamateurs sans conviction aucune qui, un masque sur le visage, se posent, dans des vues intéressées, en défenseurs des besoins et des désirs des classes ouvrières. »

Ceci est à l'adresse des anciens royalistes et des coullerystes qui publient la *Jeune République*. Nous avons déjà dit, dans notre dernier numéro, ce que nous pensons de ces gens-là. Nous aussi, nous poursuivrons les déclamateurs, les charlatans, les faux-amis du peuple : nous les poursuivrons sans distinction de partis, qu'ils écrivent dans les colonnes de la *Jeune République*, du *Patriote*, de l'*Union libérale*, du *Journal de Genève*, ou dans celles du *National Suisse* et du *Progrès* de Delémont.

Nous ne nous lasserons pas, en opposition à toutes les phrases creuses par lesquelles les divers partis bourgeois essaient de séduire les ouvriers, de répéter notre maxime, qui est le principe fondamental de l'Internationale :

« L'émancipation des travailleurs doit être l'œuvre des travailleurs eux-mêmes, en dehors des partis politiques et contre eux. »

Nouvelles de l'Extérieur.

Nouvelle-Calédonie.

On nous communique l'extrait suivant d'une nouvelle lettre d'un déporté de la Commune :

« Presqu'île Ducos, 2 janvier 1874.

«... Les femmes de déportés, arrivées ici le 24 octobre, furent débarquées le même jour, quatre par quatre, conduites par des surveillants, comme si l'on craignait qu'elles ne s'évadent. On pourrait croire qu'elles sont considérées comme prisonnières : l'une d'elles ayant eu affaire à Nouméa, l'un des marchands, par complaisance, la conduisit dans son bateau ; il fut puni pour ce fait ; son magasin fut fermé pendant quinze jours par ordre, et il fut interdit aux déportés d'acheter quoi que ce soit chez lui sous peine d'encourir des peines disciplinaires.

«... Vous me dites que j'ai bien fait d'essayer de la culture. Je ne sais trop ce que je pourrai cultiver. Nous avons un terrain de 25 mètres sur 13 ; la maison en prend 11 sur 5, plus une cour de 6 mètres ; avec cela, pas d'outils, pas de communications. Et que produire ? rien ne vient, tout est rôti par le soleil ; pas d'eau. Nous avons fait un puits que nous avons été obligés de boucher, l'eau ne valant rien. Quoiqu'en disent nos ennemis, il n'y a pas moyen de rien faire. Nous sommes nu-pieds, nous n'avons pas reçu de souliers depuis le mois d'avril. Lorsque nous sommes arrivés, d'après le règlement, les chaussures devraient faire quatre mois ; sous prétexte qu'il est difficile de s'en procurer, une décision du gouverneur nous apprend que dorénavant elles feront six mois, — et elles ne faisaient pas même quatre mois de durée. Les chaussures pourtant nous sont dûes ; nous ne recevons rien ; je ne sais où cela s'arrêtera. »

Les journaux de la semaine ont annoncé l'évasion de Rochefort, de Paschal Grousset, de Jourde, de Baillière, et de deux autres déportés. Ils seraient arrivés à Sidney (Australie) à bord d'un navire anglais. Quand nous aurons des détails plus complets sur cet événement, nous les communiquerons à nos lecteurs.

Allemagne.

Il s'opère un rapprochement sensible entre les deux grandes fractions du parti socialiste allemand, qui sont : d'une part, l'*Allgemeiner deutscher Arbeiter Verein*, (fondé par Lassalle), dont l'organe est le *Neue Social Demokrat* paraissant à Berlin, et dont le président actuel est Hasenclever ; d'autre part le *parti ouvrier de la démocratie socialiste* ou *Social-demokratische Arbeiterpartei* (fondé au Congrès d'Eisenach en 1869), dont l'organe est le *Volksstaat* paraissant à Leipzig, et dont Liebknecht et Bebel sont les représentants les plus connus.

Le *Volksstaat* du 29 mars, après avoir annoncé que les députés socialistes au Reichstag, appartenant à l'une et à l'autre fraction, ont résolu de se concerter pour une action commune, ajoute :

« Il est à espérer que cette entente aura pour résultat, sinon d'effacer subitement, au moins de neutraliser l'hostilité qui a régné jusqu'à présent entre les deux grandes fractions du parti ouvrier en Allemagne, et qui se faisait jour si souvent, tant par les polémiques dans la presse que par les discussions dans les réunions publiques. Ce sera la tâche des Congrès de l'*Allgemeiner deutscher Arbeiter Verein* et du *parti ouvrier de la démocratie socialiste*, de donner une plus complète satisfaction à ces vœux d'apaisement et d'entente pacifique entre les deux fractions. »

A cette bonne nouvelle nous pouvons en ajouter une autre, c'est que M. de Bismarck, qui est plus sérieusement malade que les journaux officieux ne l'avaient, et que ses névralgies mettent dans un état d'irritation permanente, est sur le point de se brouiller avec ses fidèles ; on peut espérer voir naître dans l'Empire allemand, cet édifice qu'on disait si solide et qui est en réalité si fragile, des complications toujours plus graves dont les socialistes profiteront.

Angleterre.

Il vient d'éclater dans ce pays une nouvelle lutte entre le travail et le capital, et cette fois elle paraît devoir prendre des proportions colossales. Tous les propriétaires de mines du pays de Galles, du South Staffordshire, du Yorkshire, d'Oldnam, de Wigan et de l'Ecosse tout entière, ont annoncé à leurs ouvriers une réduction de salaire variant du 10 au 25 %. Dans plusieurs endroits les ouvriers ont cessé le travail ; ainsi en Ecosse, il y a déjà plus de 20,000 mineurs en grève, et dans le South Staffordshire il y en a 12,000. A Wigan, une grande assemblée d'ouvriers a décidé de porter la question devant un tribunal arbitral. Mais les capitalistes, qui profitent très volontiers des tribunaux d'arbitrage quand ils y trouvent leur avantage, c'est-à-dire quand les bras sont rares et que les salaires tendent à hausser, ne veulent plus en entendre parler lorsque les chances de la lutte sont pour eux et qu'ils croient tenir le couteau par le manche. C'est ainsi que les propriétaires de mines du pays de Galles, en même temps qu'ils ont signifié à leurs ouvriers la réduction des salaires, leur ont déclaré qu'ils n'accepteraient aucune proposition d'arbitrage.

On voit par cet exemple à quoi se réduit l'efficacité de ce moyen qu'on avait si pompeusement recommandé comme devant prévenir toutes les grèves et rétablir l'harmonie entre le capital et le travail. L'arbitrage entre le patron et l'ouvrier ! Quelle blague colossale ! — L'état naturel, entre le patron et l'ouvrier, c'est l'état de guerre : et cette guerre ne finira que lorsque l'égalité économique sera venue changer les fondements de notre ordre social.

Le nouveau ministère tory a institué une *Commission royale* qu'il a chargée de faire une enquête sur la situation des classes ouvrières, dans l'intention de résoudre la question sociale ! Un des deux députés ouvriers au Parlement anglais, M. Macdonald, a accepté de siéger dans cette commission, et une partie du prolétariat anglais l'accuse déjà de trahison à ce sujet.

Nouvel exemple de l'inutilité des candidatures ouvrières. Vous envoyez un ouvrier dans une assemblée législative : il passe à l'ennemi, ou bien il se laisse intimider et garde sa langue dans sa poche.

Il y a quelques rares exceptions : mais l'exception confirme la règle, et ce n'est pas avec des exceptions qu'on régénère le monde.

Espagne.

Les nouvelles particulières que nous recevons de ce pays confirment ce que nous avons dit, que le décret gouvernemental du 3 janvier, prononçant la dissolution de l'Internationale, ne pourrait pas arrêter l'activité des socialistes. Bien loin que l'action de l'Internationale se soit trouvée paralysée, elle a puisé, dans les circonstances difficiles qu'elle traverse, une nouvelle énergie, et elle travaille avec ardeur à se mettre en état de recueillir la succession des partis politiques bourgeois qui s'entre-déchirent.

La république bourgeoise et militaire continue à se montrer impuissante contre le carlisme, qui gagne du terrain avec une incroyable rapidité ! Les combats livrés ces derniers jours autour de Bilbao ont dû convaincre les plus aveugles que ce n'est pas au moyen des opérations d'une armée régulière qu'on peut combattre et vaincre l'insurrection d'une population de paysans fanatisés. Il n'y a qu'un seul remède au carlisme : c'est la révolution sociale, qui en aurait raison en quinze jours.

Le Comité fédéral jurassien vient de recevoir de la Commission fédérale de l'Internationale espagnole la lettre suivante :

« N° 2382., 29 mars 1874.

« Au Comité fédéral jurassien, Locle.

« Les ~~mariniers~~ ~~et un grand nombre de tonneliers~~ de Tarragone se sont mis en grève pour une question de dignité. Cette grève est soutenue avec une grande constance, et a reçu l'appui de toutes les Sections de ~~tonneliers~~ de la Fédération régionale espagnole. Les bourgeois ont dit qu'ils feraient venir des ouvriers tonneliers du midi de la France et du Portugal, pour leur faire prendre la place des grévistes espagnols.

« Afin d'empêcher la réalisation de leur projet, nous avons écrit au Conseil fédéral portugais, en lui recommandant de faire tout son possible pour que les ouvriers portugais observent dans cette circonstance le pacte de solidarité. Comme nous n'avons pas l'adresse des sections du midi de la France, nous vous écrivons la présente afin que vous fassiez connaître aux travailleurs français, par les moyens que vous jugerez les plus opportuns, la situation des grévistes de Tarragone, et que vous les préveniez de ne pas se laisser surprendre par les agents de nos exploiters. »

A cette lettre est joint un exemplaire d'une adresse de la Commission fédérale espagnole à tous les ouvriers d'Espagne. Cette adresse contient une appréciation de la situation actuelle de l'Espagne, ainsi que des conseils pratiques ; nous en ferons connaître les principaux passages dans notre prochain numéro.

Fédération jurassienne.

Le *National suisse* de la Chaux-de-Fonds publie dans son numéro du 1^{er} avril, sous la rubrique *Bâle*, l'entre-filet suivant :

« BALE. La *Schweizer Grenzpost* publie la nouvelle suivante : « Les feuilles allemandes annoncent que les chefs de l'Internationale veulent tenir un congrès à la Chaux-de-Fonds. »

Voilà comme on écrit l'histoire. On ramasse dans les colonnes d'un journal allemand un canard qu'on ne se donne pas la peine de contrôler, au lieu de prendre des informations sur place. Cependant les gens du *National* savent très bien que le congrès qui doit avoir lieu à la Chaux-de-Fonds le 26 avril est tout simplement le congrès régulier et annuel de la Fédération jurassienne, qui a déjà eu lieu en 1872 dans cette ville. Mais on préfère donner une nouvelle à sensation, pour avoir l'occasion de parler une fois de plus des fameux *chefs de l'Internationale*, — comme si l'Internationale était un parti politique où les hommes sont embrigadés sous des chefs à la façon des radicaux et des libéraux !

Quelques-uns de nos amis de Genève nous annoncent qu'ils vont faire paraître le 16 avril une publication mensuelle socialiste, qui prendra le titre de *Revue sociale*.

Nous souhaitons la bienvenue à ce nouveau champion de nos principes.

La triste situation morale dans laquelle se trouve actuellement le monde bourgeois se manifeste à chaque instant.

Dans un café, ensuite de quelques difficultés de jeu, un individu ne craint pas de reprocher publiquement à son adversaire — un père de famille — d'être le fils d'un homme qui s'est pendu ; à cette lâche apostrophe il ajoute encore une série de riches expressions empruntées au vocabulaire voyoucratique.

L'homme qui commet cette bassesse est sans doute l'un de ces *grossiers ouvriers qui n'ont point de savoir-vivre* ? Non, c'est un homme appartenant au monde des gens bien élevés, c'est un entrepreneur, un membre du Conseil municipal de la localité.

Il faut avouer que c'est là un magistrat excessivement délicat, digne d'être donné en exemple à la jeunesse, et qui doit être un intelligent défenseur des intérêts du peuple.

Nouvelle ânerie du *Progrès* de Delémont :

Dans son N° du 1^{er} avril, ce journal éminemment sérieux et bien renseigné, nous apprend que la *Tagwacht*, organe du *Schweizerischer Arbeiterbund*, paraissant à Zurich depuis sa fondation, est un journal *appenzellois* !

Il ressort de là que les rédacteurs du *Progrès*, qui parlent à tout propos du mouvement ouvrier et qui font là-dessus de si belles tartines, n'ont jamais ouvert la *Tagwacht*, qui est cependant l'organe principal de ce mouvement dans la Suisse allemande.